

PRESS RELEASE



COMMUNIQUÉ

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS

CANADA

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

N° 12

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE
LE 1er MAI 1968

LES RÉDUCTIONS TARIFAIRES POURRAIENT ÊTRE ACCELERÉES

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé aujourd'hui^{que} depuis le début de cette année, des entretiens nombreux se sont déroulés entre les principaux pays commerçants au sujet de l'aspect commercial des difficultés actuelles que connaissent les Etats-Unis quant à la balance de leurs paiements. Le Canada a participé activement à ces entretiens. Le but premier de la collectivité commerçante internationale, y compris les Etats-Unis, a été et demeure d'en arriver à une solution positive de ces difficultés et d'éviter ainsi que les Etats-Unis soient tentés d'appliquer au commerce des droits d'entrée ou d'autres mesures restrictives.

Dans ce dessein, plusieurs pays ont fait savoir qu'ils seraient disposés à hâter la réduction des tarifs convenue par eux lors des négociations Kennedy en appliquant dès le 1er janvier de l'an prochain les réductions prévues pour le 1er janvier 1970. Le Canada serait disposé à se rallier à une décision collective de ce genre et il l'a fait savoir à ses partenaires commerciaux.

Le Directeur général du G.A.T.T., sous l'égide duquel se sont déroulés ces entretiens, a émis aujourd'hui à Genève une déclaration publique qui rappelle l'importance d'une solution positive et décrit la position adoptée par les divers pays.

Il est peu probable qu'une décision définitive soit prise avant quelque temps sur ces questions. Le Canada demeurera en communication suivie avec les Etats-Unis et ses autres partenaires commerciaux et travaillera à la conclusion d'un accord international comportant des mesures d'expansion plutôt que de restriction du commerce.